

Publié le 5 juillet 2007
par [SNPTES](#)

Nicolas Sarkozy élu président de la république a décliné son programme avec pour mot d'ordre essentiel « la rupture ». Une des définitions de ce mot est la suivante « action de considérer comme nul un engagement ». Est-ce dans cet esprit que Madame Pécresse en charge du nouveau ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche aborde ses nouvelles fonctions ?

Le candidat Nicolas Sarkozy avait fixé ses priorités, la réforme des structures universitaires est l'une d'elles. Il avait promis d'agir vite.

Le président Sarkozy, nouvellement élu, a donc ouvert ce vaste chantier. Un projet de loi est en préparation. En républicains convaincus, nous ne contestons pas au président de République le droit d'appliquer le programme pour lequel il a été élu, cependant nous sommes légitimement inquiets sur la méthode employée pour mettre en place une loi qui doit dessiner les contours de l'université de demain.

Certes l'université française a besoin d'une réforme mais il est trop facile de discréditer une institution que les gouvernements successifs n'ont pas su rénover en profondeur et qu'ils ont laissée s'enfoncer dans la pénurie depuis une trentaine d'années.

Dans le même temps le bilan des universités est loin d'être négatif. La communauté universitaire a relevé le défi de la massification de ses effectifs qui ont doublé depuis la fin des années soixante et a su assurer des formations de qualité, s'impliquer dans le recherche publique, mettre en place le LMD et le pacte pour la recherche, le tout ...à moyens financiers et humains constants.

Aujourd'hui, il lui faut répondre aux exigences d'une société qui ne se satisfait plus de l'image traditionnelle d'une université, lieu d'un savoir gratuit où l'on venait faire ses humanités et qui attend qu'elle prenne sa place dans la production d'un savoir productif au sens économique du terme.

La révolution des esprits doit s'accompagner d'une évolution des pratiques. Mais tout cela demande du temps.

Visiblement le gouvernement a décidé de brûler les étapes, simulacre de dialogue social, concertation bâclée, texte de circonstance, les ingrédients sont réunis pour donner une loi qui va diviser la communauté universitaire. Cette loi aurait mérité un meilleur sort.

Encore une fois les personnels BIATOSS feront vraisemblablement les frais de cette fièvre réformiste. Ce projet de loi contient en germe la disparition progressive des personnels BIATOSS des instances de décisions des universités.

Il offre la possibilité au président de recruter des agents contractuels sur emplois permanents. Il lui permet d'imposer son droit de veto sur les recrutements. Ce projet de loi sera sans doute modifié par les parlementaires.

Le SNPTES interpelle les élus de la nation pour qu'ils corrigent les aberrations que nous dénonçons. Le Président de la République veut une université pacifiée, fière de ses réussites et prête à relever les défis d'une société en profondes mutations.

Ce projet, pour qu'il soit fédérateur doit être porté par l'ensemble des acteurs de la communauté universitaire.

Madame la ministre démontrez nous que nous appartenons encore à cette communauté.

Jacques Drouet - Secrétaire général - Choisy Le Roi le 05 juillet 2007